

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

L' Abeille.

2me. Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

2me. Année.

VOL. II.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 7 FÉVRIER 1850.

No.12.

SIR ROBERT PEEL.

Ce fut avec un véritable plaisir que dans la session de 1810, le parti tory vit un orateur de vingt-deux ans venir briser sa première lance en sa faveur. Ce jeune homme, qui, sorti des rangs du peuple, débutait ainsi en se posant le champion d'un parti ennemi des libertés populaires, avait nom Robert Peel.

Fils aîné d'un riche manufacturier du Lancashire, Sir Robert Peel est né en 1788, à Tamworth dans le Staffordshire. Son père sorti d'une famille pauvre et obscure fut l'artisan de sa propre fortune. Mettant à profit les découvertes de l'industrie moderne dans l'art de filer le coton, il construisit à Tamworth d'immenses filatures; et il est mort en 1830 en laissant une fortune évaluée à plus de £2,400,000 stg. Le digne filateur de Tamworth fit aussi quelques essais dans la carrière parlementaire, où, à défaut de talents supérieurs, il se dévoua corps et âme au ministère. Pitt l'en récompensa en lui conférant, en 1801, le titre de baronnet.

Destiné à hériter des honneurs de son père, Robert Peel reçut au collège de Harrow, en compagnie de Byron, une éducation soignée. Au sortir du collège, il passa à l'université d'Oxford, à cette fidèle dépositaire des traditions d'intolérance politique et religieuse, et il n'est point douteux que l'influence des rigides *tutors* d'Oxford, ne contribua pas peu à développer en lui cet esprit conservateur dont il ne s'est jamais départi.

Robert Peel parut dans l'arène parlementaire, à l'âge de 21 ans, avec des opinions politiques toutes saines, qu'il avait recueillies comme un héritage de famille. Deux ans plus tard, il entra pour la première fois aux affaires comme secrétaire d'Irlande. Dans ce poste, il se montra plus tory que Pitt lui-même, et ennemi de toute concession, son administration ne fut guère signalée que par des rigueurs; aussi encourut-il généralement la haine du peuple, qui le désigna par le nom de *l'Orangiste Peel*. Mais lorsqu'en 1818, pour des motifs personnels plutôt que politiques, Peel résigna sa charge, l'université d'Oxford, pour le récompenser de ses efforts contre

les papistes d'Irlande, lui accorda la faveur très recherchée de la représenter au parlement. L'année suivante, dans les troubles intérieurs qui agitèrent l'Angleterre, tous les bills de répression contre les libertés populaires, présentés par Sidmouth et Castlereagh, trouvèrent en lui un chaleureux défenseur. Dans le même temps, il prit une part active à un bill qui avait pour but de restreindre l'émission du papier monnaie et de ramener le cours des espèces métalliques. Ce bill est généralement connu sous le nom de *Pell's bill*.

En 1822 lord Sidmouth ayant résigné son portefeuille de ministre de l'intérieur, Sir R. Peel consentit à le remplacer, et devint par là le principal orateur du ministère. En cette qualité, il entra bientôt en opposition directe avec Canning sur la proposition de ce dernier qui avait pour but d'accorder aux pairs catholiques romains le droit de siéger et de voter au parlement. Malgré les efforts de Peel, la motion fut emportée à une majorité de cinq voix.

A la mort de lord Liverpool, premier ministre, le roi ayant appelé Canning, alors ministre des affaires étrangères, à remplir sa place, le duc de Wellington, Sir R. Peel et cinq autres tories envoyèrent leur démission. Rentré dans l'opposition, Peel en devint le chef.

Six ans plus tard en 1828, après la mort de Canning et l'avortement du ministère Goderich, le roi appela le duc de Wellington à former un nouveau cabinet: Sir R. Peel fut le premier sur qui Sa Grâce jeta les yeux. Le nouveau ministère débuta par un échec. Le 26 janvier, lord John Russell proposa et fit passer à une majorité de 44 voix, malgré l'opposition de Peel, une motion tendant à relever de toute incapacité politique les protestants dissidents. Malgré cet échec, Peel et Wellington restèrent au pouvoir, au grand scandale des tories. Mais quel ne fut pas leur étonnement lorsqu'ils virent Sir Robert Peel, après avoir renvoyé au préalable son mandat à l'université d'Oxford, venir lui-même proposer l'émancipation de l'Irlande? Toutes les précautions oratoires, dont il s'enveloppa pour déclarer que sa politique

n'était point changée et que la nécessité seule l'avait amené à cette concession, ne purent le sauver d'une explosion d'injures de la part de ses anciens amis.

Renié par son parti, accablé de reproches jusque dans sa famille, l'illustre tory, loin de plier devant une opposition chaque jour plus menaçante, fit en vain des prodiges d'éloquence pour justifier sa conduite. Il allait succomber, lorsqu'éclata en France la révolution de 1830. Sa commotion précipite les tories de leur poste et porte les whigs au pouvoir. Aussitôt Peel vit se presser autour de lui ce parti qui tout-à-l'heure encore lui prodiguait les noms de traître, de renégat, de papiste.

Généreux par politique et par caractère, Peel consentit à se faire le chef de l'opposition. Alors s'engagea sur le bill de la réforme électorale, cette lutte de dix-huit mois, une des plus célèbres dont la tribune anglaise ait conservé le souvenir, et dans laquelle Sir R. Peel combattant pour une mauvaise cause, dut céder au nombre, à la force et au droit. Les bourgeois pourris furent privés du droit de franchise et le *reform bill* devint loi de l'état. Le parlement fut dissous, de nouvelles élections eurent lieu, et à la convocation du parlement réformé, le 29 janvier 1833, le parti tory réduit à 180 membres devint le parti conservateur, et Peel continua d'en être le chef.

Dans ce poste Peel sut mettre à profit toutes les fautes de ses adversaires, et, grâce à ses soins, le parti tory reprenait son ascendant, lorsqu'un caprice de Guillaume IV faillit détruire tout son ouvrage. En effet, ce prince, après avoir dissous brusquement le ministère Melbourne, vers la fin de l'année 1834, fit inviter Sir R. Peel, alors en Italie, à venir composer un nouveau cabinet, de concert avec Wellington. Cette administration formée péniblement ne dura que quatre mois, après lesquels lord Melbourne revint aux affaires. Repoussé par les lords, le ministère whig ne vécut que sur une faible majorité à la chambre des communes, jusqu'au 6 Mai, 1839, époque à laquelle, battu sur le bill de la Jamaïque, il jugea à propos de résigner. Appelé alors

par la jeune reine Victoria, qui, dit-on, n'aime pas les Tories, a reconstruire une nouvelle administration, Sir R. Peel exigea avant tout le renvoi de deux dames de la cour. La reine refusa et dès le lendemain lord Melbourne reprenait ses pouvoirs. Replacée par cet incident bizarre au timon des affaires, pendant deux ans, l'administration whig traîna une existence languissante, et finit par être forcée de se retirer devant la plus imposante majorité qui se fût vue depuis le bill de réforme.

Sir Robert Peel forma alors une administration qui s'écroula cinq ans après, le 26 juin 1846, pour faire place à un ministre whig. Aujourd'hui la rumeur annonce comme certain qu'un changement ministériel va le reporter aux affaires.

Essentiellement conservateur pour tout ce qui avait rapport aux questions religieuses et politiques, cet illustre homme d'état se montra aussi libéral qu'un whig pour tout ce qui tient aux réformes judiciaires et administratives.

Dans la vie privée, Sir R. Peel est bon époux et bon père.

Il est grand et bien fait; il a le teint clair et les cheveux légèrement ronges, sa figure est marquée d'une expression de talent et de finesse; son organe est singulièrement timbré, et son débit naturellement heureux; il n'est pas un orateur du premier ordre, mais sa manière de s'exprimer est simple, claire et droite. Son discours n'est pas celui d'un littérateur, mais bien celui d'un homme politique qui préfère l'utilité à l'éclat.

R. L.

L'ABBILLE.

“ Forsan et hæc olim meminisse juvabit. ”

QUÉBEC, 7 FÉVRIER, 1850.

Ce ne sera pas un des moindres titres de gloire des 16^{me.} et 17^{me.} siècles que d'avoir vu la naissance et les travaux de S. François de Sales. Les ouvrages qu'il a légués à la postérité, les vertus qu'il a pratiquées, les services qu'il a rendus à la religion et à l'humanité l'ont placé parmi les grands hommes et les grands saints. Comment peut-on devenir, proportion gardée des talents et des circonstances, ce que François de Sales a été? C'est ce que l'histoire a voulu nous enseigner en nous conservant avec soin les détails de sa jeunesse. Nous croyons que nos confrères ne désapprouveront pas que nous leur tracions brièvement cet âge de la vie d'un saint que nous devons vénérer comme catholiques, mais que nous devons aimer et imiter plus particulièrement, puisqu'il est le protecteur qui nous a été donné et que nous avons au ciel.

François de Sales naquit au château de Sales près du bourg de Thorens en Savoie le vingt et un Août 1567. La faiblesse de sa constitution fit craindre plusieurs fois pour sa vie pendant sa première enfance; mais il échappa à ces dangers. Dès un âge tendre, les vertus qu'il a portées si loin dans la suite se montraient déjà en lui.

A six ans, son père l'envoya étudier à Rocheville, d'où il passa bientôt après à Annecy. Il fit des progrès rapides et son père ne crut pouvoir mieux favoriser les talents qu'on remarquait en lui qu'en l'envoyant étudier à Paris dont l'université était alors la plus célèbre de l'Europe.

Sa pieuse mère, alarmée des dangers auxquels il allait être exposé, le rappela six mois auprès d'elle pour achever de le confirmer dans la vertu. François ayant appris qu'on voulait le mettre au collège de Navarre, demanda et obtint de son père d'entrer à celui des Jésuites, recommandable par la piété dont les élèves y faisaient profession: ressentant déjà sa vocation à l'état ecclésiastique il obtint encore la permission de recevoir la tonsure. Bientôt après, il partit pour Paris sous la conduite d'un saint prêtre; il avait alors onze ans.

Admis au collège des Jésuites, il fut jugé capable de suivre le cours de rhétorique et se mit à l'étude avec une ardeur extrême. Cette ardeur pour les sciences ne fit point tort, comme cela arrive trop souvent, à son ardeur pour la piété. Il lisait et méditait entre autres livres le *Combat Spirituel*, et l'Écriture Sainte qui faisait ses délices: il se fit dès lors une règle de porter le cilice trois fois par semaine. Il conçut le dessein d'offrir à Dieu sa virginité et en fit en effet le vœu à l'âge de quinze ans. Il s'était imaginé que le démon l'attaquerait par cet endroit dont il venait de lui fermer l'accès, mais cet ennemi rusé le trompa: il lui inspira l'affreuse pensée que tout ce qu'il faisait pour Dieu était inutile, qu'il était destiné à ne le voir jamais. On conçoit tout ce que cette pensée eut d'horrible pour un jeune homme qui aimait son Dieu comme François l'aimait. Il en perdit le boire, le manger, le sommeil; un sombre désespoir se peignit sur son visage, le corps accablé succomba, une fièvre ardente le saisit.

Dieu qui n'avait voulu qu'éprouver son serviteur lui inspira d'aller à l'église de St. Etienne des Grès, où il avait fait vœu de chasteté, où il pria *volontiers* parce qu'elle était solitaire. Le premier objet qu'il aperçoit, en y entrant, est un tableau de la Ste. Vierge: il se prosterne, et s'adressant à celle que l'église appelle *consolatrice des affligés*, il la prie de demander à Dieu qu'

puisse au moins l'aimer de tout son cœur pendant sa vie, s'il est vrai qu'il doive le voir éternellement après la mort. Ces sentiments si éloignés de ceux d'un damné, plurent au Seigneur, il le délivra à l'instant de cette tentation et ne permit jamais qu'elle le troublât dans la suite.

Cependant François ayant terminé de brillantes études, revint au château de Sales. Il en partit bientôt pour Padoue où son père l'envoyait étudier le droit sous le célèbre Pancirole. Il rencontra dans cette ville le fameux père Possevin qui ayant reconnu en ce jeune homme de grandes dispositions pour la vertu, s'affectionna à lui. Non content de l'instruire dans la vie intérieure, il lui enseigna l'éloquence et lui expliqua la somme de St. Thomas. Pendant son séjour à Padoue, François fut exposé à deux tentations bien terribles et auxquelles une vertu moins éprouvée que la sienne aurait, sans doute, succombé. Il crut que Dieu voulait le punir de son peu de reconnaissance pour les grâces qu'il en avait reçues. Dans cette pensée il redoubla ses prières et ses austerités; mais comme en même temps il ne relâchait rien de son travail, il tomba malade et fut bientôt à la dernière extrémité. On s'attendait à chaque instant à le voir expirer, lorsqu'il s'endormit d'un profond sommeil; il se réveilla sans fièvre: la promptitude avec laquelle il se rétablit fit regarder sa guérison comme miraculeuse.

Peu de temps après il fut reçu docteur en droit et Pancirole son maître, qui s'était pris d'amitié pour lui à cause de son mérite et de sa vertu, pronça son éloge et le proposa pour modèle à toute la jeunesse de Padoue. Il se préparait à revenir en Savoie lorsqu'il reçut ordre de son père de faire le voyage d'Italie. Il visita Ferrare, Rome, Lorette, Venise, bien moins occupé des chefs-d'œuvre ou des antiquités qu'on rencontre partout en Italie que de ce qui pouvait nourrir sa dévotion.

Dieu le protégea visiblement pendant ce voyage en le délivrant à trois reprises d'une mort presque certaine.

Enfin, il arriva heureusement au château de Tuile où sa famille était venue l'attendre.

Il avait alors vingt-cinq à vingt-six ans. Doué de toutes les qualités du corps du cœur et de l'esprit, il avait augmenté par l'étude de la beauté de son esprit, il savait six langues, la théologie, la philosophie, le droit canonique et civil, il n'avait pas négligé les lettres et l'éloquence. Mais la beauté de son âme surpassait encore celle de son esprit. Il était pur et simple, élevé au-dessus de tout ce qui peut flatter la vanité et la cupidité; généreux, intrépide dans toutes ses actions, ne cherchant que

Dieu; il était parvenu à dompter un naturel vif et emporté au point de devenir le plus patient et le plus doux des hommes: son fiel qu'on trouva pétrifié après sa mort, est une preuve de la violence continuelle qu'il avait dû se faire pour y parvenir.

Son père qui le regardait comme le soutien de sa maison, le fit partir presque aussitôt pour Chambéri, dans le dessein de le faire recevoir avocat du sénat de cette ville. Les vues d'établissement et de grandeur que le comte de Sales avait sur François ne s'accordaient guère avec celle qu'il avait lui-même d'entrer dans l'état ecclésiastique; cependant il obéit, et après avoir subi un brillant examen il fut reçu avocat du sénat de Chambéri.

A son retour son père lui communiqua le dessein qu'il avait de lui procurer un parti riche et noble. N'osant déclarer ses véritables intentions à son père, il se contenta de faire échouer son projet, ce qui lui attira de sanglants reproches. Bientôt après il refusa des provisions de sénateur que le duc de Savoie informé de son mérite, lui envoyait gratuitement. Tel fut le mécontentement du comte de Sales que François se résolut à lui révéler ses dessein. Il s'adressa dans cette vue à Louis de Sales son cousin, chanoine de Genève. L'ouverture que fit celui-ci au comte et à la comtesse les jeta dans une douleur profonde. Après quelque temps d'hésitation le comte voulut sonder son fils qui s'était tenu éloigné pour ne pas augmenter l'affliction de ses parents. Il lui représenta tout ce que la tendresse et la douleur purent lui suggérer, mais enfin le voyant inébranlable il lui donna sa bénédiction et son consentement en lui disant: "Je prie Dieu, mon fils, qu'il soit votre récompense dans le ciel comme il va être votre partage sur la terre."

C'est ici que nous terminerons cette esquisse de la première partie de la vie de St. François de Sales. Il serait beau de le suivre dans la conversion du Chablais et du pays de Gex; dans le temps où il composa ses ouvrages où il a si bien peint sa belle âme; dans sa promotion à l'épiscopat auquel on l'éleva malgré lui; dans ses voyages à la cour de France; dans la fondation de cet ordre illustre qui perpétue encore son esprit de nos jours; dans tout le cours de cette vie dont tous les instans furent consacrés à Dieu et au prochain. Mais nous trouverons encore dans cette jeunesse si pieuse, si humble, si entièrement consacrée à Dieu; des exemples qui nous affermiront ou nous encourageront dans la vertu.

OFFICIERS DE LA CONGRÉGATION ELUS DIMANCHE DERNIER.

Et. Bégin, *prefet.*
J. Quinan, *premier-assistant.*
H. Girroir, *second-assistant.*
Fréd. Turgeon, *secrétaire.*
F. Dumontier, *trésorier.*

Officiers de l'Institut Canadien de Québec élus le 4 Février.

Président honoraire: L'honorable R. E. Caron. *Président actif:* F. R. Angers, écuyer. *Vice-Présidents:* G. H. Simard, écriv. Révd. E. A. Taschereau. *Tésorier:* F. Evanturel, écriv. *Sous-Tésorier:* Charles Pelletier, écriv. *Secrétaire-Archiviste:* Louis Fiset, écriv. *Assistants-secrétaires:* MM. F. Hamel, et A. Dionne. *Secrétaire-correspondant:* Jean Langlois, écriv. *Assistants-secrétaires:* MM. J. M. Partridge et F. Vandry. *Bibliothécaire:* James Lemoine écriv. *Directeur du Musée:* Révérend M. E. Langevin.

Le magnifique bazar des dames charitables de cette ville en faveur des orphelins s'est ouvert hier.

Mr. John Wetenhal, Ecriv. remplace Mr. Cameron comme assistant-corr. missaire des travaux.

M. M. Sewel, Tessier et Carrier ont été élus, conseillers municipaux, sans opposition. M. Morrin a été élu pour le quartier du Palais, à une majorité de 51 voix, Mr. Lampson pour le quartier Champlain, à une majorité de 3 voix seulement; M. Paradis pour le quartier St. Roch à une majorité de 226 voix.

Le conseil municipale a exprimé, dans une résolution proposée par Mr. Belleau et secondée par le capitaine Boxer: ses regrets de la retraite de l'ex-maire G. O. Stuart et l'approbation qu'il donne à la manière habile, impartiale et efficace avec laquelle il a rempli les devoirs de cette importante situation.

Lord Grey a exprimé à Lord Elgin, par une dépêche en date du 9 Janvier l'approbation donnée par la reine à la destitution des officiers de milice et de magistrat signataires du manifeste annexioniste; la satisfaction avec laquelle sa magesté a reçu l'expression de la loyauté et de l'attachement d'un certain nombre de ses sujets canadiens; sa ferme résolution de maintenir par tous les moyens possibles la connexion du Canada et de la métropole. Lord Grey avait par une autre dépêche, en date du 1er Janvier, approuvé la détermination du gouverneur et de l'exécutif d'assembler le

prochain parlement à Toronto.

Le 21 Janvier a eu lieu l'assemblée des annexionistes du comté de Rouville. Le Dr. Davignon représentant du comté ayant pris la parole sa voix fut couverte par le bruit et les cris. Il se retira avec une bonne partie de ceux qui étaient présents et alla former une autre assemblée dans un sens opposé à la première.

Les annexionistes voulurent troubler cette assemblée paisible, et ce fut avec bien de la peine qu'on parvint à éviter le rixes et le conflit. Les annexionistes, suivant la Minerve, dont nous tirons ces détails étaient au nombre d'environ deux cents; c'était en grande partie d'anciens toriers ou des jeunes gens. La seconde assemblée était composée des respectabilités et des principaux électeurs du comté.

Le feu se déclara, dans la nuit du vingt au vingt et un janvier, dans une grange située dans le haut du village de Terreboune et appartenant à Mr. Rochon, père de notre confrère Mr. L. Rochon. Le feu se communiqua de là à une étable remplie de foin, puis à une maison, à une boutique et à une autre maison, toutes appartenantes à Mr. Rochon. La perte est évaluée à £1000 au moins, rien n'était assuré.

Le propriétaire est un de ceux qui ont passé six ans à la terre de Van Diemen; il a déjà éprouvé par suite des troubles de 1838 des pertes considérables. Il est certain que ce désastre est le fait d'incendiaires.

NOUVELLES D'EUROPE.

ROME. On croit enfin avoir saisi les traces des véritables assassins du malheureux Comte de Rossi. Un de ceux-ci, car ils sont plusieurs, interrogé sur un delit tout à fait étranger à ce meurtre, laissa échapper quelques paroles qui firent naître les soupçons du juge. Celui-ci s'est emparé de cet indice et il est parvenu, assure-t-on, à savoir les noms des auteurs du crime. On distingue parmi eux les *instigateurs, les exécuteurs, les complices.*

PAYS-BAS. Une question de la plus grande importance, à propos de la partie du budget, appelée *départements des cultes*, s'agite aujourd'hui dans ce pays. Il s'agit d'enlever au protestantisme le privilège d'une religion d'état, de faire disparaître les obstacles qui ont jusqu'ici tenu les catholiques éloignés des emplois, de placer la religion catholique sur le même pied que les sectes protestantes

Les ministres eux-mêmes se montrent favorables à ces changements, tout en croyant qu'il ne faut rien précipiter.

ROME L'emprunt romain est consenti: M de Rothschild a refusé, il est vrai les sommes demandées par le gouvernement papal, à cause des prétendues molestations essuyées par ses co-religionnaires. C'est M. Fould qui prête 4 millions d'écus. En conséquence le papier-monnaie de la République sera retiré dans le cours de l'année et les billets de la banque romaine circuleront encore tout le mois de janvier.

PIÉMONT. L'ouverture du Parlement Piémontais a eu lieu à Turin le 20 décembre, par le roi Victor-Emmanuel II.

Après la séance d'ouverture, le 21, le roi a passé en revue la garde nationale de Turin dont le prince royal portait l'uniforme.

ALLEMAGNE. La commission centrale provisoire s'est installée à Francfort, et l'archiduc Jean, vicaire de l'empire, a remis le pouvoir central entre les mains des plénipotentiaires de l'Autriche et de la Prusse.

En conséquence, M. Jochmus, ministre de l'empire pour des affaires étrangères a invité les envoyés étrangers accrédités près le pouvoir central de Francfort à informer leurs gouvernements de cette transmission du pouvoir.

Un journal semi-officiel du ministère à Vienne déclare que si l'Autriche se montre si fort opposé à la convocation d'un parlement Allemand, c'est à cause de l'influence dont y jouirait la Prusse, le plan en ayant été proposé par l'administration de Berlin.

Du reste la politique de la Prusse au sujet de ce parlement est approuvée par les principales puissances d'Europe.

La mort de l'archiduc Ferdinand d'Este a produit une grande sensation en Allemagne. Tout le monde s'accorde à lui payer un juste tribut d'éloges et de regret. Il a trouvé la mort en visitant un hôpital militaire où sévissait le typhus.

SAXE. D'après des nouvelles de Dresde du 23 décembre, les bruits d'une occupation de la Saxe par les troupes autrichiennes perdaient de plus en plus leur consistance. Les chambres paraissent mieux disposées envers le gouvernement. Celui-ci veut établir des relations avec le pouvoir central et doit envoyer prochainement un plénipotentiaire près de la commission fédérale.

M. I. BRUNEL.—L'ingénieur français auquel l'Angleterre doit le Tunnel sous la Tamise et plusieurs autres beaux travaux, Marc Isambert Brunel, est mort à Londres le 12 décembre, dans sa 81^e année. Il était né à Hacqueville en Nor-

mandie en 1769, année qui outre Napoléon a produit tant d'hommes remarquables.

Il fut destiné à l'état ecclésiastique, et envoyé dès son enfance au Séminaire de Saint-Nicaise à Rouen, mais les dispositions spéciales qu'il montra pour les mathématiques déterminèrent son père à le faire entrer dans la marine royale, où il obtint le grade d'enseigne, grâce à la protection du Maréchal de Castries. Il fit plusieurs voyages aux grandes Indes, et prouva dès lors sa capacité par l'invention d'un sextant et d'un quart de cercle, dont il se servait pour prendre des hauteurs.

De retour en France en 1792, Brunel émigra et passa aux Etats-Unis, où il se fit ingénieur civil. Ce fut lui qui construisit à New-York l'ancien théâtre de Bowery, qui a été brûlé il y a quelques années. Il fournit des plans de canalisation et imagina diverses machines pour une fonderie de canons qui fut établie dans l'état de New-York.

En 1799, il vint offrir ses services au gouvernement anglais et fut reçu avec distinction par lord Spencer. Il consacra plusieurs années à établir dans le chantier de Portsmouth une immense machine à fabriquer des poulies; et cette vaste manufacture, achevée en 1806, n'a cessé de fonctionner depuis, et de livrer ses produits à la marine, avec une économie de 24,000 livres str. par an.

Quelques années après, Brunel établit des scieries d'un nouveau genre à Chatham et à Woolrich. Il inventa successivement une machine à dévider le coton; une scie circulaire pour découper en plaques les bois précieux; et une mécanique à faire des souliers pour l'armée.

Les premiers essais de navigation à la vapeur occupèrent aussi cet esprit actif et entreprenant après la paix de 1815. Brunel eut une entrevue avec l'empereur Alexandre et lui proposa de construire un passage sous la Néwa, la force de la débâcle rendant impossible l'établissement d'un pont. Ce fut la pensée première du fameux Tunnel de Londres qui, commencé en 1824, a été livré au public en 1843. On sait quelles immenses difficultés l'ingénieur eut à surmonter dans l'exécution de ce gigantesque travail. Sous l'administration de lord Melbourne, Brunel avait été nommé chevalier, distinction rarement accordée Angleterre; il était membre de la Légion d'honneur, vice-président de la société royale de Londres, membre correspondant de l'Institut de France (section de mécanique) et vice-président de l'institution des ingénieurs civils. Après l'achèvement du Tunnel, il avait été frappé d'une attaque de paralysie dont

il ne s'était jamais remis. Il laisse une veuve, un fils qui s'est déjà distingué comme ingénieur, et deux filles mariées, l'une à M. Hawes, sous-secrétaire d'état du département des colonies, l'autre à M. Harrison, vicaire de New-Bedford.

Février 1657.—14. Le jour des cendres le P. Poncet fit la première assemblée dans la chambre des Congréganistes de Notre Dame. Ils étaient douze.

Février 1660.—L'hiver fut fort rude et fâcheux jusqu'à la St. Mathias qu'il commença à s'adoucir et dégeler. Ce même jour de St Mathias. Monseigneur l'Evêque donna la confirmation à Québec pour la seconde fois. Mr. de Bernières aux 4 temps prit l'ordre de Diacre en notre église, et la prêtrise à la paroisse la veille du dimanche de la Passion. (*Premier prêtre ordonné à Québec.*)

(*Journal des Jésuite.*)

Il faut que la plaisanterie soit bien enracinée dans l'esprit d'un homme qui la conserve, lorsqu'on le conduit au supplice. Un soldat que l'on guidait vers la potence, voyait une foule de peuple accourir; plusieurs priaient les devants. Ne vous pressez pas tant, leur dit-il, je vous réponds qu'on ne fera rien sans moi.

Un docteur de Sorbonne fut chargé d'exhorter à la mort un astrologue, qui de vait être roué tout vif pour un assassinat qu'il avait commis sur un grand chemin. Pour lui adoucir l'horreur de son supplice, le docteur lui représentait le bonheur dont il allait jouir dans le ciel. Ha! Monsieur, lui dit le patient, ce n'est pas cela qui me fait le plus de plaisir, c'est qu'enfin je verrai la lune par derrière.

Henri IV aimait à être comparé à Alexandre-le-Grand; il récompensa libéralement Malherbe pour un impromptu que fit ce poète sur un petit cheval que ce monarque montait souvent.

Petit cheval, gentil cheval,
Propre à monter, propre à descendre,
Tu n'es pas tant que Bucéphal,
Mais tu portes plus qu'Alexandre.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant la durée de l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde, au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*, et les externes, chez M.M. A. et C. Legaré.

HUBERT GIBROIR, *Gérant.*